

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N. B. 18 Août 1922

A. J. LEBLANC, Administrateur

## Hopital & Finances

Nous sommes bien de l'avis de "l'Observer". Il ne faut pas considérer, dans la question de l'hopital si ce sera une affaire payante ou non. Si nous avions besoin d'un hopital, il ne faudrait pas même envisager ce point de vue. Mais nous n'en avons pas besoin. Le visiteur qui parcourait les rues de notre ville et qui se récriait parce que nous n'avions pas d'autre hopital que St Basile avait il été bien renseigné? Il n'a sans doute pas visité les grandes villes car il se serait rendu compte que même à Montréal il y a des gens qui sont à plus de quatre milles du plus proche hopital. Il ne peut y avoir de ces institutions à toutes les portes. Il ignorait peut-être, on s'était probablement bien gardé de le lui dire, que St-Basile n'était qu'à quatre milles et demi d'ici, qu'il y a tous les jours au moins trois trains se dirigeant dans cette direction et trois trains qui en reviennent, qu'un malade peut y être transporté à quelques heures d'avis et y recevoir les meilleurs traitements.

Il faudrait au bas chiffre cinquante mille dollars pour loger quelque chose de convenable ici. Les contribuables sont ils prêts à assumer ce nouveau fardeau pour le simple plaisir d'avoir dans nos murs une institution dont nous n'avons pas besoin. Et cet hopital, il faudra la faire vivre, nouveau fardeau à assumer, nouvelles taxes imposées aux contribuables et sans raison légitimes.

Nous n'irons pas jusqu'à dire que l'Hotel Dieu de St-Basile ne souffrirait pas d'améliorations. Au contraire quand on sait l'oeuvre qui se poursuit là, quand on connaît de quelles ressources on y dispose, on n'a pas lieu de s'étonner s'il y a quelque chose qui manque, et si les améliorations ne peuvent venir que bien lentement.

L'Observer fait une campagne en faveur d'un hopital. La question financière le laisse indifférent, c'est lui-même qui nous le dit. Pourquoi, s'il veut réellement le bien du peuple, ne fait-il pas une campagne en faveur d'une amélioration. Si nous devons déboursier pour un hopital, pourquoi ne pas essayer de faire voter un secours en argent aux conseils municipaux d'Edmundston et du comté en faveur de St-Basile? Voilà qui serait pratique. Et si les moyens de transport ne sont pas adéquats, pourquoi ne pas avoir un ambulance. Il n'en coûterait pas bien cher d'acheter une voiture pour le transport des malades, et la question serait réglée sans que le contribuable s'offre d'une façon notable de l'augmentation des taxes.

Nous tenons encore à faire remarquer que le service médical n'est pas monopolisé à St-Basile. Tout médecin peut y envoyer ses malades et les traiter lui-même. C'est dire que la construction d'un hopital à Edmundston n'améliorera pas à ce point de vue, la situation actuelle. Les médecins que l'on voudra avoir ici, on pourra aussi facilement les avoir à St-Basile.

Plus nous y pensons, plus nous relisons les arguments de l'Observer en faveur d'un hopital à Edmundston, et moins nous en trouvons le bien fondé.

Nous n'accusons pas l'Observer de mauvaise foi, mais nous le répétons, il ne connaît pas assez la question pour la discuter d'une façon pratique. Qu'il réfléchisse, et il reviendra de son erreur.

**L'exposition du Comté de Madawaska aura lieu le 3 et 4 Septembre**

## N'oubliez pas

Qu'il y aura excursion sur le C. N. B. pour la Grande Fête du Lac Baker dimanche le 20. Départ du Grand Sault à 8 hrs. a. m. de St-Léonard à 8.35 hrs. de St-Basile à 9.11 hrs. d'Edmundston à 9.30 de Albertine à 9.45, Baker Brook 9.56, Caron Brook 10.04. Le train arrivera en temps pour le Grand'messe en pleine air.

Départ : De Rivière-Bleue 11.55 a. m., Aubut 12.08 p. m., Glendyne 12.23 p. m., Les Étroits 12.28 p. m., Bélanger 12.37 p. m., Courchesne 12.44 p. m. Arrivée au Lac Baker 1.05 P. M.

**DIMANCHE le 20 AOUT**

## Honneur au mérite

Les examinateurs de la province du Nouveau-Brunswick après avoir pris connaissance des travaux des élèves, ayant passé des examens de High-School on sait que la plus haute moyenne de tout un comté a droit à une médaille donnée par le Lieutenant Gouverneur Wm. Pugsley, font le rapport des gagnants de cette médaille et du nom de l'école ou cet examen a été passé pour 1922. Parmi les gagnants nous remarquons pour le comté de Victoria, Miss Marion Elsie White de l'école de Grand-Sault; pour notre comté de Madawaska Mlle Corinne Cyr de l'école du couvent de St-Basile.

Mlle Cyr est le seul nom français qui parait sur la liste des gagnantes.

Honneur donc à nos dévouées Sœurs enseignantes de St-Basile. De plus ce n'est pas la première fois que ces Révérendes Sœurs méritent des éloges et des félicitations pour les enseignements. Il est à remarquer que cette jeune demoiselle Corinne Cyr n'est âgée que treize ans. Elle a de plus et en même temps qu'elle poursuit ses études académiques obtenu du Dominion Collège de Music de Montréal, son diplôme de classe Supérieure avec distinction. Elle est une élève externe. Donc le couvent de St-Basile a droit, ou plutôt les Révérendes Sœurs ont le plein droit à toutes nos félicitations et à notre entière reconnaissance.

## Pêche miraculeuse

M. M. Abel Theriault et Florent Martin de Rivière Verte, M. M. Albert Theriault et Martin Theriault d'Edmundston sont allés à Basley Brook dimanche dernier pour chercher de prendre toutes les truites qu'il y avait dans le ruisseau. Il paraît qu'ils ont presque atteint leur but. Dans trois heures et dix minutes ils pêchèrent quatre vingt-douze douzaine et neuf truites. Ils n'ont pas resté plus longtemps pensant qu'il ne restait plus de poissons dans le ruisseau.

Ces Messieurs sont allés en automobiles jusqu'à quinze milles du grand chemin. Le reste du chemin ils le firent à pied et campèrent chez M. "Kick" Theriault où ils furent recueillis aussi bien que dans nos grands hotels.

Le seul accident survenu fut un petit malentendu entre un des pêcheurs et une personne du sexe féminin. Les résultats n'ont pas été très sérieux. Notre Monsieur en fut quitte pour un "black eye". Nos pêcheurs sont très reconnaissants à M. Ubald Theriault qui leur fit servir un excellent goûter à leur retour.

## AU VOL

On s'est aperçu que les gens

d'Edmundston savent apprécier les bonnes vues. "Hail the Woman" a attiré au Casino la plus grande foule qu'aucun théâtre d'Edmundston avait déjà vu. "Hail the Woman" est classé au nombre de grandes vues telles que "Over the Hill" et même au goût de plusieurs surpasse ce dernier.

Les parents auront su tirer de cette vue la morale juste et vraie qui veut que les parents n'influencent par leurs enfants dans le choix de leur vocation, mais au contraire qu'ils les laissent absolument libre.

Continuons à patroniser et encourager le Casino qui nous présente toujours des vues de premier ordre.

Dans sa livraison du 17 Août, le St-Laurent fait une remarque que nous voulons appuyer. "Nous avons à Rivière-du-Loup, dit le St-Laurent, d'excellents hotels; nous en avons, par contre, de fort médiocres. Un de ceux-ci serait même, au dire des voyageurs, excessivement malpropre. Les voyageurs qui y sont attirés et conduits s'aperçoivent avec indignation, une fois rendus, qu'ils sont installés dans un endroit infect. Il est inconcevable que les autorités permettent l'existence de pareil taudis."

Certes le St-Laurent dit vrai, car beaucoup de gens d'Edmundston en se rendant à Montréal et Québec, s'arrêtent à Rivière-du-Loup, furent conduits en ce lieu indigne et sale, et naturellement furent fort mécontents. Donc que les autorités civiques considèrent sérieusement la remarque du St-Laurent, car à l'étranger, c'est la réputation générale de la ville qui souffre, pour cette maison mal tenu et repoussante.

## Grand Concert Artistique

**A NOTRE-DAME DU LAC**  
Dimanche Soir Le 20 Août  
Madame Berthe Roy Pianiste

Madame Roy sera accompagnée de son élève, grand prix d'Europe et de M. Gravel ténor de renom.

Au profit du Couvent  
Venez entendre de la belle musique par des artistes canadiens.

Salle des Forestiers

## A LOUER

Une bonne maison située près de l'école Publique, ayant 4 chambres à coucher en haut, 4 appartements en bas et une cuisine, ainsi un hangar à bois et une étable, à louer en bonne condition.

S'adresser à Amédée Bradet le jour ch. z Joseph Delpé, le soir chez William Dumont. 1 Ins.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00  
Capital Paye et surplus \$4.500.000.00

111 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoïn, gérant local.

## Ouverture d'Automne

Exposition de Modes d'Automne de Manteaux, Costumes, Robes et Modestrie pour Dames et Demoiselles

Comme par le passé voici l'événement le plus intéressant de la saison, et quelque chose que les dames attendent toujours avec anxiété. L'exposition de modes chez H. P. FRECHETTE. Nous sommes prêts plus que jamais, cette saison à vous montrer le plus grand déploiement de costumes pour Dames, prêts à porter qui se soit jamais vu dans cet Etat. Nulle femme désirant être correctement habillée peut manquer cette exposition de styles distinctifs. Veuillez accepter notre plus cordiale bienvenue et venez nous rendre visite le jour d'ouverture, 24, 25 & 26.

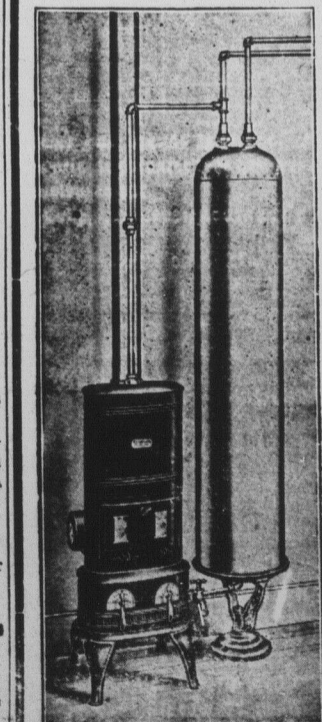
H. P. FRECHETTE

MADAWASKA, ME.

## Grand Assortiment d'Appareils Electriques modernes.

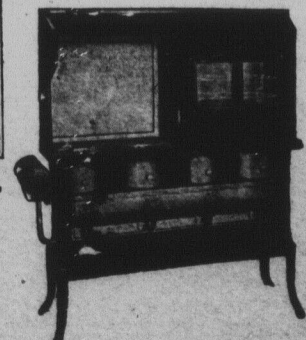
Vous êtes cordialement invités à visiter nos accessoires Electriques etc. nos prix sont les plus bas.

Table pain Electrique \$4.50 à 6.50  
Fer à repasser Electrique \$4.00 et 5.50  
Evantails Electriques de \$12.50 et plus.  
Poêle de cuisine Electrique, Vibrateurs à message Electrique Aussi nous avons un très bel assortiment de glacières nouveaux modèles.  
Assortiment complet de poêles à l'huile de deux, trois, et quatre feux.  
Boyaux pour arrosage en caoutchouc cordé de première qualité ½ pc. 18c. par pied ¾ pc. 20c. par pied.



Chaudière Automatique McClary, pour l'eau

Nous avons aussi une très belle ligne d'outils pour menuisier à des prix qui vous étonneront.



Poêle à l'huile automatique McClary

L. A. DUGAL  
EDMUNDSTON, N. B.



SPORT

Joute de Baseball

Dimanche 13, les équipes locales nous ont donné leur première joute de Baseball de la saison. Les équipes qui se rencontrèrent sont les C. N. R. et Commercial. A cause de la pluie qui est survenue au commencement de l'après-midi, quel que soit le résultat de la partie, les joueurs de l'équipe Commercial manquaient à l'appel, et ils durent choisir des joueurs parmi l'assistance. Malgré tout, les parties furent belles et intéressantes. On nous promet une autre partie pour Dimanche Prochain.

L'alignement des joueurs était comme suit : Commercial Fife Catcher L. Dubé F. Fournier Pitcher S. Davies F. Carrier 1er. Put H. Thibault W. Turgeon 2ème But Young F. S. - Pierre 3ème But McNally G. Burns C. de droite M. St-Pierre L. Bourgeois C. de gauche Pelletier G. Fournier. Centre W. Magoon Arbitre V. Dubé.

Score : C. N. R. 6, Commercial 1. Il est tout probable que si l'équipe commerciale avait eu tous ses hommes, ils n'auraient pas subi cette défaite, car ils peuvent se mesurer avantageusement avec l'équipe du C. N. R. Mais ils se reprendront Dimanche Prochain. Il est beaucoup parlé d'organiser une rencontre entre le club de la ville et celui de Fort Kent pour le 4 Septembre. Les organisateurs pensent qu'ils peuvent trouver une équipe qui sera de force pour rencontrer celle de Fort Kent.

VAN BUREN vs HOULTON

Août 15 — La joute de Baseball entre Van Buren et Houlton fut des plus intéressantes, et le résultat fut une défaite pour le club de Houlton. Le score fut de 15 à 7 en faveur de Van Buren.

Dimanche dernier ce même club de Van Buren s'était mesuré avec le club de Rivière du Loup, et a défait celui-ci par un score de 17 à 7. Il nous fait plaisir de mentionner que le club de Van Buren compte parmi ses joueurs, M. le Dr F. Hébert d'Edmundston.

VAN BUREN

Mardi lieu à Van Buren sur le terrain de l'église un Grand Bazar qui fut un réel succès. La foule était nombreuse et chacun s'est montré fort généreux.

Tous les comptoirs ont bien vendu et plusieurs étaient complètement épuisés d'objets assez à bon-heur. Toutes les personnes chargées de loteries des vendeurs et vendeuses se sont acquittés de leur tâche avec un grand dévouement et beaucoup d'activité.

Le soir pour bien terminer ce beau jour, une belle petite séance fut donnée par les jeunes demoiselles de la ville. De là belle musique, du beau chant, une amusante comédie française, le tout fort bien exécuté, fit bien rire les assistants. Le concert fini, les loteries furent tirées au sort. Les individus qui remportaient le chiffre de bonheur étaient forts contents des beaux objets qu'ils gagnaient. Enfin tous se retirèrent réjouis et contents.

Bois de construction a vendre

J'ai en maais une grande quantité de planches, madriers, studs et bardeaux, et toutes sortes de bois de construction que je vends à bon marché et à de bonnes conditions.

S'adresser à Jos H. DEMERS, St-Jacques N. B., 4 Ins. Août 18

COLLEGE ST-JOSEPH LAUZON, (LEVIS) QUE.

La rentrée des élèves est fixée au 5 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

F. CROISIETIERE, C. S. V. Directeur, 3 Ins. Août 18.

LILLE ME

De notre correspondant Actuellement le Rev. Père André est très occupé en travaux de construction. Pour l'instant il fait bâtir une nouvelle église ainsi qu'une grange. Il en avait grandement besoin car l'ancienne construction tombait en ruine. Certainement que le monde va continuer à payer leur marron car ces travaux demandent beaucoup d'argent et lorsque tout sera terminé à Lille le dévoué pasteur va ériger une chapelle à Grand-Isle afin d'accommoder les gens de ce quartier. L'ouvrage est que que peu commencé. La semaine dernière dix sept "teams" de chevaux tiraient des rochers et du sable. On profite des bonnes routes d'été, l'hiver ce serait sans doute plus pénible à travers la neige et les tempêtes. Notre Père André est très courageux et saura mener sa tâche à bonne fin.

Cette année a été très bonne pour les foins, beaucoup de cultivateurs sont très satisfaits. Il restait maintenant que le marché soit bon et le prix élevé car l'argent devient rare. Nous souhaitons que les autres récoltes soient abondantes.

Lundi le 13 M. J. U. LeBlanc d'Edmundston venait rendre visite à M. et Mme Alfred St-Pierre. Le lendemain ils partaient tous trois pour Van Buren où ils s'arrêteront chez M. et Mme Joseph Beaulieu, qui les reçurent avec une cordialité toute française. Ils étaient conduits en automobile par M. Ulric Beupré. Mme Beupré était aussi de la partie.

Mme Flavien Dubé de Hamlin est en promenade chez sa mère depuis une semaine.

Mme Daigle de Minneapolis est en promenade chez Mme Vve P. Thériault depuis quinze jours.

Mlle Yvonne St-Pierre est en compagnie chez ses parents pour une semaine. Mlle St-Pierre est com- mis. chez M. Emile Lebrun de Van Buren. Elle s'est rendue en promenade à Ste-Agathe avec Mme Jackson.

Mariages. — M. Paul Ouellette de Grand-Isle avec Mlle Rosanna Fournier de la Rivière Verte.

Naissances. — A M. et Mme Paul Lévesque une fille est née le 11 courant baptisée sous les noms de Gertrude Marie.

Le 13 courant est né à M. et Mme Paul Levasseur un fils Gérard Laurent.

St-Jacques

De notre correspondant La récolte du foin a été bonne sur les terrains un peu bas et plats, mais très faible sur le terrain élevé (moyenne générale). Il y a toutes les meilleures raisons du monde pour engager les cultivateurs à couper leur foin avant que les graines soient mûres et cependant on en voit encore un bon nombre différent, qui attendent que le voisin commence pour suivre ensuite nos exemple.

Les cultivateurs ont tout à gagner en abandonnant l'ancienne coutume de faire les foins dans le mois d'août pour suivre l'exemple des cultivateurs de progrès et intelligents qui veulent s'assurer une bonne provision de foins tendres et savoureux pour leurs bêtes.

Les patates et les légumes ont une belle apparence même très belle sur les terrains pas trop élevés. Le blé est moyen, le sarasin assez beau.

St-Basile, N. B.

Mlle Léona Martin qui était allée passer sa vacance à Lewiston, E. U. est maintenant de retour dans sa famille et est enchantée de son voyage.

M. Léon Gagnon de Van Buren, étudiant, au Collège St Joseph, est en visite chez des amis.

Le 15 Août dernier avait lieu dans notre église le mariage de Mlle Julie Bernier, institutrice, avec M. Frank Desjardins, de Grand Falls. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le Rev. Geo. Bernier curé de St-Isidore et frère de la mariée.

A M. et Mme Desjardins nous leur souhaitons bonheur et prospérité.

Vendredi dernier vers les 8 heures du matin M. Denis Daigle et sa Dame accompagnés de M. Carice Lizotte de Fort Kent Me. partaient en automobile pour se rendre à Grand Pré pour la fête nationale qui aura lieu le 16 M. Lévyte Soucy est parti lundi matin pour s'y rendre lui aussi. A supposer qu'ils feront tous un beau et bon voyage.

Le Révérend Mgr L. N. Dugan notre digne et vénéré Curé, ainsi que le Révérend M. Nadeau, aumônier à l'Hôtel-Dieu de St-Basile, nous revenaient samedi dans l'après midi, après avoir été absents depuis une semaine pour aller assister à la retraite des Prêtres à Bathurst. Ils nous paraissent enchantés de leur voyage.

On se propose et on se prépare un grand nombre pour aller prendre part à la fête du Lac Baker dimanche prochain fête régionale de la Société L'Assomption. Comme les autres, les Succursales de l'Assomption de St-Basile voudront être, et auront à Coeur d'être représentées. Il y aura excursion sur le C. N. R. Départ à 9.11 a. m. Prix \$1.20, enfants 60c aller et retour.

Les Révérendes Soeurs de St-Basile ont fini leur retraite annuelle ce midi mercredi. Cette retraite leur était prêchée par le Révérend Père Pacifique "Capucin" de Ste-Anne de Restigouche N. B.

M. l'avocat M. D. Cormier de Edmundston est à notre hôpital au ce moment sous les soins vigiliants du Dr Comany d'Edmundston Espérons qu'il se rétablira sous peu.

Il est rumeur que quelques unes de nos jeunes filles de la paroisse, se voueraient à la vie religieuse, se consacrant sous peu au noviciat, des Soeurs de St-Basile pour y consacrer leur vie, aux soins des malades, des orphelins, etc ; Comme il est aussi rumeur que quelques unes d'autres entrent dans les vœux du "Mariage". Nous aurons les noms pour cette fois-ci car nous aurons avant longtemps peut être une occasion plus éminente et plus grande d'en parler.

La résidence en construction que M. Beiron A. Cyr est à se bâtir, tout près de chez M. Jos S. Mercier avance assez rapidement. Selon les apparences, nous avons tout lieu de croire que ce sera une jolie maison. Aussi Mde Vve Theodine Martin est à se faire faire une galerie en avant de sa maison. Ça paraît, déjà très bien.

Etaient de passage au presbytère ces jours derniers, le Rev. Père Thomas de Van Buren Me. qui a en charge de la paroisse comme des paroisses environnantes pendant l'absence des Prêtres, le Rev. Georges Bernier Curé de St-Isidore N. B. qui était venu, tout en visitant ses parents, pour bénir le mariage de sa soeur Mademoiselle Julie Bernier. Aussi le Rev. M. E. Martin de St-André et son neveu

CASINO GEO. A. LAPORTE, Gérant LUNDI GRAND CONCERT donné au profit du Bazar par nos amateurs VENEZ LES ENCOURAGER MARDI TEN DOLLAR RAISE EXTRA SPECIAL EN 8 PARTIES MERCREDI-JEUDI THE SINGLE TRACK Une autre bonne vue qui vous donnera une bonne course de chemin de fer. Aussi JAZZ & JAILBIRDS COMEDIE SPECIALE VENDREDI-SAMEDI WM. ROUSSEL DESERT BLOSSOMS SERIE SECRET FOUR NO. 10 VENEZ AU CASINO VOIR DE BELLES VUES



S. LAPORTE PHOTOGRAPHE Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co. Kodak Autographique qui donne l'histoire de toutes vos poses Poudre à développer. Pellicules ou Films Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue AGRANDISSEMENT Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

SALON DE MUSIQUE J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique

En plus les Pianos et Gramophones Gerhard Heintzman ainsi que les fameuses machines Victor, avec assortiment complet de records nouveaux tous les mois.

Musique en feuilles, chants populaires anglais et français. Abonnement au journal de musique l'Etude et La Revue Canadienne. Votre commande par la maille sera l'objet de notre meilleure attention. S. LAPORTE, Photographe, EDMUNDSTON, N. B.

ECONOMIE CAPACITE AU-DELA DE 750.000 PERSONNES ONT ACHETE DES AUTOMOBILES DODGE BROS. DEPUIS 4 ANS POURQUOI? AFIN D'AVOIR SATISFACTION PARFAITE VENDUES PAR J. F. PRICE & SONS EDMUNDSTON, N. B. CREDIBILITE DURABILITE

Touring \$1345.00

Roadster \$1,300.00



Si le thologique, Inutil prévue d'un L'Or qui a pris lique qu'e association et aujourd la mieux C'est E. P. S. Le pr lomb soit est d'un p glise et les Se voy au Comm forts desse lement il v Au co la Grèce : après Foc L'Allema Il en un seul ch l'Eglise lu vent nous fe Romain répand les charité ch du fanatis Sacho tons attach regardons les rayons

Le Écrit C'est ces principes d d'encourage voir que la progrès de le tist gerait n impossible. Donc il n tre cinémat et non corr seul moyen livres et ind de les bon Maintes f du ciné té de la ju certaines rep déroulent



# AU FOYER

## L'Invincible Ennemi The E. P. S.

Si le P. S. redoute ses frères, il craint davantage le clergé catholique, et tremble devant la puissante société des Chevaliers Colomb. Inutile de parler de la force du clergé, voilà des siècles qu'il fait preuve d'une vaillance incomparable et qu'il démontre son invincibilité.

L'Ordre des Chevaliers de Colomb est une organisation moderne qui a pris naissance dans les Etats-Unis. Stimulé par cet esprit sportif, l'Église étend de l'Atlantique au Pacifique, enrole tous les fidèles et aujourd'hui les Chevaliers de Colomb sont aux Etats-Unis, la société la mieux organisée, la plus nombreuse, et l'une des plus influentes.

C'est ce puissant corps de laïques catholiques qui fait trembler le P. S.

Le prestige qu'occupe aujourd'hui l'Ordre des Chevaliers de Colomb soit dans les gouvernements, soit dans les affaires municipales est d'un poids immense, d'un appui et d'un secours précieux pour l'Église et les fidèles.

Se voyant vaincu par cette monstrueuse armée si unie, si soumise au Commandant Suprême le Pape, le P. S. veut essayer par des efforts désespérés de jeter la division entre les soldats et le chef. Là seulement il voit le jour s'effacer à ces buts de gloire.

Au cours de la Grande Guerre le Kaiser écrivait un jour au Roi de la Grèce: Je les aurai, car ils ne sont pas unis. Mais quelque temps après Foch était nommé Généralissime de toutes les armées alliées. L'Allemagne était vaincue, elle capitulait peu après.

Il en est de même du Catholicisme. Tant que nous reconnaitrons un seul chef, tant que nous lui serons loyaux et soumis, les ennemis de l'Église luttent en vain. Voilà pourquoi, jaloux de notre unité le P. S. veut nous diviser, il tâche d'amourir notre confiance en notre Pontife Romain, le pape l'un que autorité infaillible de l'Église. L'Église répand les vérités évangéliques et s'inspire, dans ses mouvements de charité chrétienne. Le P. S. poursuit ces enseignements aux sources du fanatisme et du mensonge, s'inspire de jalousie et haine.

Sachons déjouer leurs ruses. Et quoique puisse dire le P. S. restons attachés au Pape suivant toujours cette étoile de vraie lumière; regardons ce soleil dont les feux bienfaisants réchauffent la terre, et dont les rayons de vérité illuminent la civilisation.

Julie BLANC

A. Henri

## Pourquoi

Pourquoi se fatiguer sans cesse  
Et se dire des mots méchants  
Sur un ton qui raille et qui blesse ?  
Les chants d'un amoureux poète  
Lorsque l'on s'aime ?

Et sous un prétexte futile  
Pourquoi se délasser soudain,  
Et se causer peine inutile  
Pour se raconter demain ?  
Lorsqu'on s'aime ?

Pourquoi dans les heures moroses  
Ou l'espérance existe en vain  
Méconnaître l'éclat des roses  
Nier l'amour ce don divin  
Pourquoi proférer ce blasphème  
Lorsque l'on s'aime ?

Et pourquoi ces brûlantes larmes  
Que l'on refoule par orgueil  
Comme si l'on trouvait des charmes  
A torturer le cœur en deuil  
Pourquoi cette froideur extrême  
Lorsque l'on s'aime ?

Et pour un nuage qui passe  
Sur le ciel serein des amours  
Pourquoi dans le cœur qui se laisse  
Des regrets des derniers beaux jours  
Qui peut résoudre ce problème  
A moins qu'il n'aime ?

Paul Hyssons.

## Le Cinéma

Écrit pour le Madawaska

C'est certainement contre les principes de l'Église Catholique d'encourager le Cinéma. Toutefois, vu que la cinématographie est un progrès de la civilisation, l'Église ne devrait pas s'opposer à son développement.

Donc il nous faut faire du théâtre cinématographique un lieu sain et non corrupteur. Le meilleur et le seul moyen de lutter contre les vues illuses et indécentes, c'est de répandre les bonnes.

Maintes fois, je l'avoue, j'ai senti que le cinéma fait édifié de la vérité, de la justice, de l'actualité de certaines productions. Surtout, il nous apprend tout l'horreur du monde qui se déroule tous les jours et dont, de. Vous comprendrez alors que les

mâturement, trop souvent nos belles et pures jeunes filles sont les tristes victimes.

Les bonnes vues nous exposent d'une manière frappante les dangers auxquels va se livrer notre jeunesse en s'abandonnant le paisible foyer familial pour aller s'engouffrer dans les villes américaines.

Jeunes filles, jeunes gens, qui fréquentez le cinéma, recherchez les bonnes vues honnêtes. Elles vous débarrassent des ruses diaboliques, des comédies infâmes des mondains; elles vous apprennent ces choses affreuses que votre innocence ne soupçonne seulement pas. Choisissez bien d'être imaginés.

ne sont que trop vraies. Choses qui vous feront détester les villes et vous apprendront l'horreur du monde.

## Quand on se couche tard

—Vat elle arriver, enfin ?  
Le patron était énervé; sa montre à la main, il marchait fiévreusement de son bureau à la porte et de la porte à son bureau.  
—Elle me fera manquer mon train !...  
—Avant de partir pour voyage, Monsieur voulait écrire deux lettres urgentes, et sa secrétaire n'arrivait pas !  
—Ah ! ces filles... ces filles... elles n'ont plus de conscience...  
A ce moment Mademoiselle entra. Ce fut une tempête ! Mais la secrétaire en avait subi d'autres; car, ce n'était pas la première fois qu'elle était en retard. Comme d'habitude elle mit le tort sur les tramways.  
—Vite à votre machine; et écrivez; je suis pressé; nous règlerons cela plus tard.  
Le dactylographe était rouillé; on aurait juré qu'il avait mal dormi ! Les lettres ne remuaient pas ou se mélaient. Monsieur avait beau parler lentement, la secrétaire n'avait pu suivre.  
—Mais hâtez-vous donc ! je n'ai que dix minutes.  
Mademoiselle se hâta, mais sans aller plus vite. Ses doigts étaient engourdis, ses yeux voyaient double et triple; il lui montait à la gorge de formidables envies de haïr. Décidément elle n'avait pas mieux dormi que sa machine !  
La dictée finie le patron mit sur la table quelques pièces d'argent.  
—Voilà votre salaire; partez à l'instant; je ne veux plus vous revoir.  
Ce disant, Monsieur enfila son pardessus, prit sa canne et sauta dans la rue en allumant son cigare.

Mais comme il était écrit la semaine dernière dans notre journal, il y a toujours un certain nombre d'entre-nous qui admire tout ce qui n'est pas français et catholique.

Sachons donc nous unir et nous appuyer, même dans le cinéma.

## Le petit boiteux

### LÉGENDE

Ma grand'mère m'a l'autre jour, conté sur ses genoux une si belle histoire, que j'en ai gardé la mémoire; je vais vous la dire à mon tour:

Il était une fois, dans le fond d'un village,

Un enfant très gentil, à peu près de mon âge,

Mais contrefait; si boiteux,

Qu'il ne marchait qu'à l'aide de béquilles;

Il ne pouvait courir, sauter, jouer aux quilles;

Voyez combien il était malheureux ! Un jour qu'il regardait, tout triste, Avec des beaux yeux neufs les autres s'amuser;

Après d'eux vint se reposer, Un pauvre voyageur demandant qu'on l'assistât;

Il était très las, très vieux; il avait faim; — Il allait vers le chemin; Ses pieds se glissaient sur le chemin; Il vous eût fait pitié sans doute ! Mais pas un gamin ne l'écoute; Ils avaient tout un mauvais cœur, Et se moquent du voyageur.

Seul le petit boiteux prend un pain dans sa poche.

Et il le lui glisse dans la main.

Alors, il arriva soudain : — C'est ici que l'histoire est belle — Qu'on vit le pauvre qui chancelait Laisser retomber ses haillons Et se redressant sur la pierre, Patafleur entouré de rayons; Sa main jetait de la lumière. Au petit mignon tout confus Il dit en le touchant: Tu ne boiteras plus ! Et l'enfant fut guéri par la main qui rayonne.

C'était un bon Jésus qu'il avait fait l'aumône.

Pour moi, ce que je voudrais bien, Ce serait de savoir où cet enfant demeure :

J'irais l'embrasser tout à l'heure; Mais ma grand'mère n'en sait rien.

Lionel J. Lebel.

Alors du fond du bureau s'avance une femme d'âge mûr, portant une brassée de documents.

—Je vous l'avais bien dit, Mademoiselle, que cela finirait mal; pourquoi n'avez-vous pas suivi mes conseils ?

Pour toute réponse la jeune fille se mit à pleurer.

—N'auriez-vous pu vous lever plus tôt ?

—On ne m'a pas éveillée !

—Il vous faut vingt minutes pour le trajet; vous êtes rentrée à neuf heures et demie; cela suppose que vous avez dormi au moins jusqu'à huit heures et demie !

—Je me suis levée à neuf heures !

—Vraiment, vous êtes déraisonnable !

—Ce n'est pas ma faute. Hier soir j'avais de la visite; je n'ai guère pu aller me coucher avant minuit et je suis venu sans déjeuner !

—Et vos parents laissent faire ?

Pauvres parents... quelle responsabilité !... Dites-moi, mon enfant, la main sur le cœur, quel souvenir vous laissent ces veillées fréquentes oes colloques sans fin ?

La jeune fille baissa les yeux; mais elle n'était pas d'une à subir un sermon.

—Vous êtes trop exigeante. Madame; les jeunes filles ne peuvent rester toute leur vie dans une boutique. Elles ont un avenir à préparer. Il faut qu'elles ouvrent les yeux pour voir et connaître !

—Je le sais, Mademoiselle, mais on peut voir en plein jour; pas n'est besoin de longues nuits ni de lumière artificielle.

—Les soirs sont si courts; reprit la secrétaire; et puis, on ne peut pas parler librement; il y a les parents, de jeunes frères, des sœurs qui vont encore à l'école. On est tranquille qu'après le départ de tout ce petit monde.

—Parler librement ! C'est pour parler librement que vous venez si tard ? Et cela, non pas une fois, par exception, mais à chaque visite ? Tout à l'heure, quand je vous ai demandé quel souvenir vous laissent ces colloques, vous avez rougi... je comprends pourquoi.

La jeune fille regretta d'en avoir trop dit.

## NOTICE OF SALE

To Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife, and to all others whom it may in any wise concern, GREETING:

NOTICE is hereby given that under and by virtue of a power of sale contained in a certain indenture of mortgage bearing date the sixteenth day of June, A. D. 1917, made between one Marguerite Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, wife of David Chasse of the same place, Merchant, and the said David Chasse, of the first part, and registered in Book "N-2" number 17000 pages 547-550, both inclusive of the Madawaska County Records, and duly assigned to one Mary Jane Daigle of the Parish of St-Jacques in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, wife of H. U. Daigle of the same place, Merchant, by an indenture dated the seventh day of September, A. D. 1920 and registered in Book "N-3" number 2105, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between Levite D. Chasse of the Town of Edmundston in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Hotel Keeper, and Marie L. Chasse his wife of the first part and the said Mary Jane Daigle of the second part and registered in Book "N-3" number 2106, pages 584-586 of the Madawaska County Records, and under and by virtue of a power of sale contained in a certain other indenture of mortgage bearing date the twentieth day of August, A. D. 1920, made between



### Quand on se couche tard

Suite de la page 3  
 —Madame, vous auriez tort d'exagérer ma pensée.  
 Soyez sans crainte, Mademoiselle: je n'exagère pas. Mais je sais que l'on brûle quand on s'expose au feu; je sais que les parents qui laissent leurs enfants dans le danger auront un compte terrible à rendre. Dieu veuille qu'ils n'aient pas à pleurer des iei-bas leur imprudence et leur lâcheté! Vous voyez du reste que la Providence ne ferme pas complètement les yeux: vous me disiez hier que votre mère avait besoin de votre salaire pour vivre; comment vivra-t-elle maintenant que vous n'aurez plus de salaire?

—Pauvre mère!  
 —Malgré toute ma sympathie je ne puis la plaindre. Si elle avait eu plus d'énergie, vous vous seriez toujours couchée à une heure convenable, vous seriez toujours arrivée à temps, et vous n'auriez pas perdu votre place!

La pensée de la place perdue, le souvenir de sa mère, la prévision de la scène qui se passerait bientôt, quand elle annoncerait la foudroyante nouvelle, tout cela s'abattit sur le cerveau de la jeune fille. Ses yeux se mouillèrent de nouveau.

—Si du moins j'avais une santé robuste... je trouverais plus facilement une autre place; mais je dois travailler assise, travailler pen et pas longtemps... pauvre mère!

—Tout cela s'enchaîne, Mademoiselle, et vous auriez tort de vous plaindre sans reconnaître votre faute. Les longues veillées ruinent souvent l'âme, et n'épargne jamais le corps. Vous vous couchez à des heures irrégulières; vous dormez dans l'énerverment; vous changez l'heure du lever tous les matins, souvent vous ne dormez pas suffisamment. Comment résisteriez-vous à ce surmenage? Vous ruinez rapidement votre santé à un âge où vous devriez la solidifier: vous la ruinez à jamais! Pour reposer et refaire les forces, le sommeil doit être (suffisant, régulier et calme). C'est une règle qu'un médecin donna jadis à ma défunte mère (que Dieu ait son âme). A cette règle, je dus me soumettre tant que j'eus mes parents, même les soirs de visite. Je n'étais pas toujours de bonne humeur quand (il devait partir et que je devais me coucher; mais du moins j'avais la conscience en paix. Le lendemain je me levais toute neuve; la mauvaise humeur avait disparu. Si ma santé me permet aujourd'hui de gagner moi-même ma vie, c'est parce que je ne gaspillai pas mes forces dans ma jeunesse.

Merci à mes parents qui firent leur devoir et m'apprirent à faire le mien!

La bonne dame devenait éloquent: mais le discours n'était pas assez pratique, au gré de la secrétaire.

—Madame, vous avez toujours été bonne pour moi... ne pourriez-vous pas intercéder auprès de Monsieur X...? je suis sûr qu'il vous

écouterait: vous avez le secret de le gagner!

—Mon enfant, vous savez que j'ai déjà intercédé trois; trois fois je l'ai gagné. De votre côté, vous m'avez promis trois fois de vous corriger, et trois fois vous avez manqué à votre parole.

Il se fit un pénible silence; puis la jeune fille s'enhardit.

—Ayez pitié de ma pauvre mère!

—J'en ai eu pitié trois fois. Puis, qu'elle n'a pas le courage de faire son devoir et de vous forcer à faire le vôtre, je ne puis prendre la responsabilité de...

—Au nom de votre mère, ayez pitié de la mienne!

La jeune fille venait de frapper juste. La dame baissa la tête, son visage s'assombrit, une grosse larme s'échappa.

—J'intercéderai... mais que votre mère imite la mienne... et vous, n'oubliez pas qu'une jeune fille est punie justement quand elle gaspille sa vie et ruine son corps dans des veillées insensées!

Le Bulletin Paroissial.

### Pour les Cultivateurs L'Elevage du Canard

Le canard est un genre d'oiseau palmipède. Le type de l'espèce est le canard sauvage, que l'on trouve dans presque toutes les parties du monde; il est considéré comme la souche initiale de nos canards domestiques dont les races sont nombreuses et variées à l'infini.

Parmi les races pratiques, nous citerons; le canard commun que l'on rencontre dans toutes les exploitations agricoles, le canard de Rouen, le canard de Bartarie, le canard de Pékin et le canard Mûlard. Le canard commun est connu de tout le monde, il n'a pas besoin de description, c'est un canard de taille ordinaire, très rustique et de plumage multicolore. La ponte de la canne commune varie entre 25 et 40 œufs.

Le canard de Rouen possède le même plumage que le canard sauvage, mais il a l'avantage sur ce dernier d'être beaucoup plus gras. Le canard de Rouen est robuste, s'élève très vite et la canne bonne pondreuse de 50 à 80 œufs par an, selon l'alimentation qu'elle reçoit. Le canard de Bartarie est noir, mêlé de plumes blanches, jouissant sans symétrie, la tête est ornée de cornues qui dégagent une odeur musquée, ce qui fait dire à certains éleveurs que la chair de ce canard est désagréablement parfumée, c'est une erreur, il n'y a qu'à enlever la tête et toute l'odeur disparaît de la chair.

Le canard Mûlard est un croisement produit par le canard de Bartarie et la canne de Rouen, ce genre de canard doit énormément à la canne excellente pondreuse, jusqu'à 150 œufs par an, mais par malheur ces œufs sont inféconds. Le canard coureur Indien, est presque une nouveauté, ce canard de par sa conformation, se tient presque droit pour marcher, la canne

## Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Emis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

### OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

- (a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.
- (b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922. CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministre des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,  
Ministre des Finances.

### Calendrier scolaire

- PREMIER TERME 1922**
- Août 2 — Ouverture du département français.
  - Août 28 — Ouverture des écoles publiques.
  - Sept. 4 — Fête du Travail (Fête publique).
  - Sept. 5 — Ouverture de l'Ecole Normale.
  - (?) — Jour d'Action de Grâce (Fête publique).
  - Déc. 12 — Examens préliminaires pour le département français de l'Ecole Normale.
  - Déc. 19 — Examens pour brevets de III classe.
  - Déc. 22 — Clôture de l'Ecole Normale et des écoles publiques.
- DEUXIEME TERME 1923**
- Jan. 8 — Ouverture de l'Ecole Normale et des écoles publiques.
  - Mars 29 — Clôture des écoles pour les vacances de Pâques.
  - Avril 4 — Ouverture des écoles publiques après les vacances de Pâques.
  - Mai 18 — Fête des Loyalistes (St-Jean seulement).
  - Mai 23 — Fête de l'Empire.
  - Mai 24 — Jour Victoria (Fête publique).
  - Mai 24 — Après cette date les Inspecteurs ne sont pas permis d'accepter d'applications pour les examens préliminaires du mois de Juillet.
  - Juin 4 — Fête du Roi (Fête publique).
  - Juin 8 — Clôture de l'Ecole Normale.
  - Juin 12 — Examens finals pour brevets de toutes classes.
  - Juin 18 — Examens préliminaires pour les écoles modiques.
  - Juin 29 — Clôture des écoles publiques.

### LIVRETS DE COMPTOIRS

Les meilleurs livrets de comptoir sont certainement les McCaskey.

Nous sommes les représentants de cette compagnie et nous vendons aussi le

**McCaskey Cash Register**

Cette nouvelle invention est certainement ce qu'il y a de mieux et coûte qu'une fraction du prix de tout autre "Cash Register" faisant le même travail.

Venez nous voir avant d'acheter ailleurs.

LA CIE D'IMPRIMERIE DU MADAWASKA, Ltée  
EDMUNDSTON, N. B.

### Attention!

Sauvez la surface  
- Pour vos -

Peinture Vernis Papier à mur, Moulures, Vitres, Peintures Vernis, Sableur Electric à Plancher, Cadres Oval et carré de toute nouveauté. Encadrement, moulures à cadres de toute espèce, bourrage de meuble.

Allez chez

J. W. LANDRY, Peintre  
Edmundston, N. B.  
A des prix raisonnables

excellente pondreuse, produit annuellement presque 200 œufs, manuellement cette race de canards est de petite taille et mérite trop bien son nom de coureur.

Parmi les races de fantaisie, nous citerons le canard moudarin, qui certainement est le plus répandu, le canard huppé, le canard morillon, etc., toutes ces races de fantaisie n'ont pas leur place marquée dans une basse-cour de rapport, mais bien dans celle d'un amateur, où l'élevage se pratique pour servir de distraction et pour le plaisir des yeux. Le canard est gauche et lourd, ayant une démarche très caractéristique; il s'en va en se dandinant d'un côté sur l'autre, avec ses pattes palmées, il nage avec une très grande facilité et c'est un plaisir de le voir plonger dans l'eau, à la recherche de vers, insectes et mollusques, qui peuvent s'y trouver.

Le canard est le seul oiseau de basse cour qui se trouve bien de la nourriture la plus grossière, la plus commune, il est glouton, vorace aime à barboter dans l'eau courante où à son défaut dans une mare; son instinct pour trouver les vers ou mollusques qu'il affectionne particulièrement, le porte de préférence à barboter dans les eaux stagnantes, patrides mêmes. C'est justement ce que l'éleveur cherchera à éviter, car ces eaux croupies, malsaines, non seulement donne un mauvais goût à la chair, mais elles disposent les élèves à toutes sortes de maladies.

Le canard vit en moyenne dix années, mais comme tous les oiseaux de basse-cour il est très rare de le laisser atteindre cet âge; la durée de la fécondité ne dépasse pas cinq ans, les œufs sont plus gros que ceux de la poule, mais par contre il ne possèdent pas un goût aussi fin, ils sont principalement employés dans la pâtisserie.

Les cannes pondent généralement dès le matin, on ne doit pas les laisser sortir avant d'être assurées qu'elles ont pondu. car la can-

ne pond où elle se trouve, au pied d'un buisson, dans les champs, et même dans l'eau. A l'encontre des autres, qui, lorsque l'œuf est descendu dans la chambre coquillière peut rester encore un certain temps dans le cloaque, la canne, elle, l'expulse de suite, c'est ce qui fait que beaucoup d'éleveurs se plaignent que leurs cannes sont de mauvaises ponduses; or, en ne les laissant pas sortir sans s'être assurés que la ponte a eu lieu, il n'y aura pas de mécomptes, tandis que les œufs pondus en dehors de la cabanne, soit dans les champs ou dans les buissons, sont mangés par les chiens, les hérissons ou autres animaux malfaisants; quand à ceux qui auront été pondus dans l'eau, il est facile à comprendre qu'ils sont complètement perdus.

Le canard, par sa nature et sa conformation est essentiellement aquatique, mais c'est une erreur de croire que l'on ne peut se livrer à son élevage si l'on n'a pas d'eau à sa disposition. Ce qu'il y a de certain c'est qu'un élevage en liberté, avec de l'eau à disposition est plus lucratif que celui pratiqué en parqué, par la raison bien simple, c'est qu'en rivière et en mare, le canard trouve une grande partie de sa nourriture qui consiste en vers de vase, mollusques, plantes aquatiques, etc., de plus, la plume est plus belle, plus souple, et les canards n'ont jamais de vermine et sont bien moins sujets aux maladies tandis qu'en parqué, il lui faut donner toute la nourriture nécessaire à son alimentation, ce qui fait que l'élevage en parqué, du canard domestique, n'est pas à recommander (A suivre)

(Un Habitant)

### FLANNURES

Apprends avec fierté ta longue maternelle. De Laprade.

L'homme n'est grand qu'à genoux. Louis Veillot.

Petite cuisine agrandit maison.



ST-DAVID, ME

De notre correspondant. Les demoiselles Cecile Ayotte, et Albertine Thibodeau de Keegan...

M. F.-W. Pelletier est à se construire un nouvel entrepôt pour les patates près de son magasin. Il a fait construire une aiguille 'switch'...

CARTES D'AFFAIRES

Dr. J. J. VIVIER, J. CORMIER - Chirurgien-Dentiste - à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina...

HOPITAL PRIVEE LAPORTE CLAIR, N. B.

Spécialité : chirurgie, maladie des femmes, maternité.

CONCESSION AUX PRETEURS DU PAYS

Le ministre des Finances fait au prêteur canadien une concession notable, en lui offrant de renouveler au même taux d'intérêt les bons...



Dr. F. Nicolle R'GENERATEUR DU CHEVAL Le meilleur remède pour la gourme, le souffle etc.

Remedes Francais

ENREGISTRES A OTTAWA AU No. 99, FOLIO 23796 Ces remedes sont fabriqués par le docteur F. Nicolle et ses fils...

CULTIVATEURS

Améliorez vos terres en faisant usage de chaux pulvérisée. \$3.00 la tonne au char minimum 20 tonnes maximum 40 tonnes...

Feuilleton

Le Mystère de Valradour

Par M. Gouraud d'Abancourt

— Elle veillait... Elle me jeta aux bras des deux êtres les meilleurs qui existent sur terre. Toi, tu restais à gémir, tu aurais dû me garder...

comme des fêches de confiance, j'ai écouté la voix intérieure. Si tu savais comme la voix intérieure parle aux solitaires. Je m'étais fait un règlement de vie. Je m'imposais chaque jour deux heures de marches...

reclus que j'étais. A présent, peut-être nous sera-t-il utile. Je ne me doute pas le moins du monde de l'état de ma fortune, et nous aurons à vivre. — Oui j'aimerais à rendre à mon oncle les cent cinquante francs dont il s'est privé pour moi...

CHAPITRE XXIII DANS LE SOUTERRAIN René plaça la lumière sur une saignée de la roche, les plaques de mica disséminées un peu partout...

CHAPITRE XXIV L'ENNEMI La mère et le fils remontèrent aussi vite que possible. Albert, pâle et transi, les attendait en haut de l'escalier.



## NOTES LOCALES

Mlles Irène Michaud et Jeannette Ouellet ont passé avec succès leur "Second class normal school entrance".

Mlles Jeannette Ouellet et Blanche Lebel ont obtenu leur diplôme supérieur de sténographie anglaise et française d'après la méthode Perreault Duployé.

Vendredi soir dernier, Mlle Irène Poitras à la résidence de ses parents donnait une réunion très intime pour ses cousins, Elisons St-Louis, Lewis Bouchard et Gladys St-Louis à l'occasion de leur départ pour Old Town Maine.

MM. E. Albert, Meddy Albert, et Antoine Lévesque sont allés Lundi dernier, pour passer quelques jours de vacances à Cabano, P.Q.

Dans l'annonce d'Assurances de M. Fred Lachance, il s'est glissé une erreur de chiffres. Nous rectifions cette semaine. Les garanties de cette compagnie sont au-dessus de \$95,000,000. au lieu de \$95,000.

Mlle Stella Bérubé, employée aux bureaux du C. N. R. qui était en vacances depuis deux semaines est retournée à son ouvrage lundi dernier, après avoir passé une semaine à N. D. du Lac avec son amie Mlle Della Miller. Elle a aussi passé quelques jours à Fredericton et à Woodstock, chez des amis.

St. David, Me. — On annonce pour le 22 du courant, le mariage de Mlle Anna Picard à M. Lévyte Cyr. Les mariés feront leur voyage de noces à Rivière du Loup. Leurs amis ont l'intention de leur donner une soirée de plaisir dimanche soir prochain chez M. Ernest Chassé.

## UN DEFI

Le club de Tennis "Castor" d'Edmundston lance un défi à tout club des environs, et spécialement au club "Maple Leaf" d'Edmundston.

Ca ne coûte qu'une piastre pour aller d'Edmundston au Lac Baker et revenir dimanche le 20 août. De-

part à 9.30 hrs du matin, on sera là pour la Grande messe en plein air.

Mlle Isabelle Lachance sera de retour la semaine prochaine après avoir passé ses vacances en visite chez des amis à Fredericton et St-Jean.

Les travaux de pavage au pont International se poursuivent avec rapidité et seront terminés dans quelques jours.

Il y avait grande fête chez les Indiens de Tobique mercredi dernier, les visiteurs étaient nombreux. Une orchestre venu d'Edmundston faisait les frais de musique. Tous le monde a été content et les recettes encaissées ont dépassé les espérances des bons Rédemptoristes qui desservent cette mission. Tant mieux puisque c'est une bonne œuvre.

La fête aux Lac Baker dimanche le 20 sera des mieux réussies. Ba-foule sera immense. Une excursion quittera le Grand Sault à 8 hrs A. M. Prix aller et retour \$2.40; enfants \$1.20

## NAISSANCES

Chez M. Arthur Michaud un fils né le 15 août.

Chez M. Fred R. Daigle une grosse fille née le 11 août baptisée sous les noms de Marie Thérèse Marthe.

Chez M. Artrur Nadeau de Albertine une fille née le 14 courant.

Chez M. A. Gabourri un fils né le 14 courant.

Nous avons rencontré une demoiselle de St-Basile ces jours derniers. Elle nous dit que la jeunesse de St-Basile se rondera en foule au Lac-Baker dimanche le 20 Le train d'excursion part à 9.11 hrs A. M. temps vite et le prix n'est que de \$1.20 aller et retour enfants 60c.

## ON DEMANDE

Un jeune garçon pour travailler au Théâtre Casino. S'adresser au Théâtre Casino où chez le Dr. Laporte.

## Mariages

Mardi dernier le 15, M. Médéric Bouchard d'Edmundston unissait sa destinée à Mlle Hélène D. Boucharde de Rivière-du-Loup, père du marié, ainsi que M. Alphonse Lavoie d'Edmundston leur servaient de témoins.

A la même messe, M. Damien Michaud unissait sa destinée à celle de Mlle Alina Beaulieu. M. Ovide Michaud père du marié et M. Beaulieu frère de la mariée leur servaient de témoins.

La messe fut chantée par le chœur de chant d'Edmundston dont M. Bouchard fait partie. On remarquait aussi au chœur, Mlles Sénéville Dumont, Antonia Albert, Eva Ringuette et Marthe Ringuette Mme Landry touchait l'Orgue.

A l'Offertoire Mlles Sénéville Dumont, Antonia Albert et Eva Ringuette chantèrent l'O Salutaris de Matifeid, et pendant la communion, M. le Dr. Simard chanta l'Ave Maria de Millard.

M. et Mme Médéric Bouchard se rendirent ensuite à Rivière du Loup, et M. et Mme Damien Michaud à Ste-Anne de la Pointe aux Pères, Rimouski et le Bic.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux mariés.

M. le Notaire Elzéar Sirois de Ste-Anne de la Pocatière était en visite chez des amis à Edmundston en route pour Montréal.

M. Paul L. Desy de Montréal, représentant la Cie Starke Seybold Ltd., était de passage à Edmundston cette semaine.

M. Joseph Bouchard directeur de la fanfare de la Garde du Sacré-Coeur de Rivière du Loup était en ville mardi dernier pour assister au mariage de son fils M. Médéric Bouchard domicilié à Edmundston.

La grande vue "Why Girls Leave Home" sera montrée au Théâtre StarSamedi. Ne manquez pas cette occasion.

## Ste-Anne, N. B.

De notre correspondant

La semaine dernière nous lisions sur le "Madawaska" un passage qui nous donnait un petit peu le résultat que rapporta la fête Ste Anne, mais comme il y a que quelques noms de ceux qui y ont travaillé et qu'un si grand nombre a été oublié afin de rendre justice à tout le monde nous nous reprendrons cette semaine.

La fête cette année s'est passée solennellement avec une grosse foule de gens venant de partout parmi laquelle on remarquait plusieurs prêtres. Tel que : Monseigneur Dugal et son Vicaire, les Révérends Messieurs Martin St-André Thomas Van Buren, Martin St-David Me. Barry St-Léonard, Cyr Rogersville Lambert St-Hilaire, Gagné du Grand Sault, André de Lille Me. Bergeron Frenchville Launier St-Basile, Cyr St-Basile, ainsi que Père E. Lang et les séminaristes suivants : A. Godbout, L. Levesque, A. Levesque, M. Mazerolle et un très nombreux clergé.

Toutes dames et demoiselles qui avaient charge de lotteries et d'ouvrages quelconques ont rempli leur tâche d'une manière excellente avec lesquelles elles ont rapporté de jolis montants. Le soir même de la fête Mlle M. Beaulieu donna la somme de \$167.45. Mlle N. Parent \$125. sur lotteries et les Mlles T. Ruest et E. Levesque \$129. sur la table de couture a elles se joignèrent un nombre considérable de dames et demoiselles afin d'aider dans le mouvement. Voici les noms : Mesdames P. Martin, A. Dupéré et Désiré Fortin Mlles M. A. Cyr, T. Perreault, Y. Sirois, Regina Saindon, L. Cyr, R. Cyr, B. Sirois, A. Côté, Ozilhe A. Moreault, O. Martin. A. Martin sans compter les nombreuses servantes de tables.

Quelle ne fut pas la joie et la surprise des gens de Ste Anne lorsque deux semaines plus tard leur bon Pasteur Rev. C. Cyr leur donna le résultat de ce pique-nique et qu'il leur annonça que Mlle C. Martin lui avait porté le joli montant de \$170.00 sur une lotterie. Cette jeune fille était certainement éprise d'une ambition tenace et parcourant s'est montré un peu plus courageuse que ces rivales puisque quelques jours après la fête, elle se rendit jusqu'au Fort Fairfield et Grand Sault où elle se sacrifia tellement à quêter qu'elle forma cette belle somme ce qui la fit arriver la première chez les demoiselles. — Les paroissiens de Ste-Anne lui doivent certainement de grandes félicitations et s'unissent pour s'écrier à bonté "Hurrah!" pour Mlle C. Martin, puisque la paroisse a tant besoin d'argent de ce temps.

Nous espérons que cette semaine que personne n'a été oublié et si par hazard l'oubli s'est fait ressentir nous demandons bien pardon aux pauvres victimes car nous ne travaillons qu'à donner satisfaction à tous ceux qui ont bien voulu prendre part à cette fête. Tant aux étrangers qu'aux paroissiens et Ste-Anne fera sans doute tomber sur ceux qui ont su l'honorer en ce grand jour une rosée de bénédiction.

Le profit net du pique-nique s'élève à \$1200.

Les travaux de la nouvelle église sont commencés. Un bon nombre d'ouvriers sont occupés à creuser la fondation et à placer les premiers fondements. Sous l'habile et active direction de M. notre industriel curé tout va bien marché.

Notre bon prêtre le Rev. C. J. de retour de sa retraite annuelle se rendit à Grand Pré, à la dédicace de l'Eglise Souvenir, M. Cyr, père de M. le Curé est aussi allé à Grand Pré.

Jundi M. J. U. LeBlanc représentant du "Madawaska" est venu chercher son assortiment de cadeaux offert par M. D. Fortin. Il se dit très content de son cadeau, car c'est la première fois qu'il tire l'heureux chiffre sur une lotterie.

## CITOYENS

Les 4 et 5 Septembre, nous aurons l'occasion d'assister à la plus grande célébration internationale jamais vu dans le Nord de la Province du Nouveau-Brunswick et du Maine : L'OUVERTURE DU PONT INTERNATIONAL, sans entredit LE PLUS BEAU PONT sur la Rivière St-Jean.

C'est un devoir pour chaque citoyen de faire tout son possible afin d'assurer le succès de cette célébration et ce SUCCÈS dépendra uniquement de la coopération de chaque individu, homme ou femme. Décorez vos Maisons, Arbrez le Drapeau, Montrez vos Couleurs, Démontrez votre loyauté à cette occasion. Montrez-vous de vrais citoyens Canadiens. Le Drapeau qui gagna les HONNEURS IMMORTELS pendant la dernière guerre, devrait être exposé le premier dans cette célébration.

Donnez-moi votre commande. Je puis vous fournir des Drapeaux Canadiens, en laine, de toutes dimensions, de 2 à 18 pds.

Aussi des Drapeaux en coton, montés sur des bâtons, de 2 1/4 x 4 pcs, jusqu'à 22 par 36 pcs.

Afin de vous assurer la livraison, toutes les commandes devront être placées avant le 30 août. LE MOINS QUE VOUS PUISSEZ FAIRE... ARBOREZ LE DRAPEAU.

R. W. HAMMOND

Feu! Feu!

Protégez vous contre l'Incendie

Achetez une police dans la

BRITISH CROWN ASS. CORPORATION

\$95,000,000. de Sécurité

F. A. Lachance

AGENT PHONE 145-31  
Edmundston, N. B.



Vous n'êtes jamais loin d'une station de service McLaughlin-Buick.

Vous pouvez voyager dans un McLaughlin-Buick avec une sensation de sécurité qui double votre plaisir.

Vous savez qu'un McLaughlin-Buick est un char solide, sûr, et puissant. Il vous mènera "aller et retour" dans n'importe quels chemins, ou dans n'importe quelles conditions de temps.

Vous savez de plus que n'importe où vous allez, que vous serez certain de trouver une station de service McLaughlin-Buick au cas où vous en auriez besoin.

Les Stations de service McLaughlin-Buick sont répandues par tout le monde. Vous les trouverez pratiquement dans cité, ville ou village.

## Master Sixes

22-44 Special Roadster \$1965.00  
22-45 Special Touring \$1995.00  
22-46 Coupe \$2095.00  
22-47 Sedan \$3095.00  
22-48 4 Pass. Coupe \$2945.00  
22-49 Special 7 Pass. Touring \$2345.00

## Master Fours

23-34 Special Roadster \$1340.00  
23-35 Special Touring \$1375.00  
23-36 Coupe \$1895.00  
23-37 Sedan \$1995.00

Tous les prix F.O.B. Oshawa, Ont. Taxe de vente chargée extra.

De meilleurs Chars sont construits—et McLaughlin les construit.

F.O. CREIGHTON, DISTRIBUTEUR  
WOODSTOCK, N. B.

Les nouveaux modèles de chars fermés et ouverts pour 1922 seront exposés au GARAGE FOURNIER et notre représentant se fera un plaisir de vous en faire la démonstration.

RAYMOND DEVOT, Agent pour St-Leonard

MCLAUGHLIN-BUICK

## Grande Reduction sur nos rayons de marchandises seches

Cretonnes	Taie d'oreiller	Confortable	Essuie-mains
Rideaux	Couvre oreiller	Couvertures en	Toile à serviettes
Marquissettes	Draps	laine et flanellette	tes
Couvre-Canapés	Dessus de table	Nappe de table	Toile à lavettes
			Piqué pour table

Et tout ce que nous avons en marchandises sèches A présent absolument au prix coûtant et en dessous jusqu'au 9 Sept.

## ATTRACTION SPECIALE CETTE SEMAINE

Machine à pouvoir d'eau Machine à la main  
Complète avec tordeuse \$29.50 Complète avec tordeuse \$13.75

Et voyez celles-ci

Spécial

Maquigniques couverts à diuer de 100 morceaux \$35.00 En belle porcelaine de la meilleure qualité \$35.00 Tasses et soucoupes blanches Six pour \$1.15

Nous avons une ligne complète de vaisselle en faïence et nos prix ne peuvent être égalés nul part. Achetez ici et économisez 25% de votre argent.

## Pensez-y bien

\$99.50 Un magnifique complet à dîner en meilleur chêne \$99.50  
Une table, un Fauteuil, et cinq chaises  
Un splendide buffet avec miroir français

LE TOUT POUR \$99.50

J. F. RICE & SONS

Fournisseurs d'ameublements complets de maison

Téléphone 128-11 EDMUNDSTON, N. B.